

2009-02-18

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mise en place d'un groupe de travail sur l'évolution des crédits accordés aux particuliers et aux entreprises

Le gouvernement a jugé utile d'analyser l'importance et l'évolution récente des crédits octroyés aux particuliers et aux entreprises. Il souhaite plus particulièrement mesurer l'impact de la crise financière sur les conditions d'octroi des crédits au secteur privé. Le Ministre des Finances a demandé à la Banque nationale de constituer un groupe de travail qui devra surtout procéder à une analyse approfondie de la situation du crédit aux entreprises en Belgique et établir des recommandations en vue d'améliorer l'accès de celles-ci au financement dont elles ont besoin.

Cette étude sera réalisée avec la collaboration d'autres organisations concernées, à savoir : la CBFA, la FEB, Febelfin, Assuralia, VOKA, l'UCM, l'UWE et UNIZO.

La première réunion d'installation du groupe de travail a eu lieu à la Banque nationale ce mardi 17 février 2009 en présence du Ministre des Finances. Le Gouverneur de la Banque nationale y a présenté une première étude sur le crédit bancaire en Belgique. Celle-ci procède à une analyse des principales sources de financement des entreprises et des particuliers ainsi que de l'évolution récente des conditions auxquelles ces crédits sont octroyés.

Cette étude sera durant les prochaines semaines affinée de manière à pouvoir formuler des recommandations pour, en particulier, améliorer l'accès des entreprises au crédit nécessaire pour assurer le financement de leurs activités.